

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la  
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

**Etude principale**

18 rue Parmentier

95200 SARCELLES

**Etude annexe**

3 bis avenue de Paris

95290 L'ISLE ADAM



# PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE

Constat du 23 Décembre 2016

Page 1 sur 7



# PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SEIZE  
ET LE VINGT TROIS DECEMBRE

## A LA REQUETE DU :

**LE CREDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 €, ayant son siège social à Paris 1<sup>er</sup> au 19, rue des Capucines RCS Paris 542.029.848,**

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal de Grande Instance de Pontoise et ses suites,

## AGISSANT EN VERTU :

D'un Ordonnance rendue sur Requête en date du 9 Décembre 2016 par Monsieur le Président du tribunal de Grande Instance de Pontoise, dont copie est donnée en annexe des présentes et d'un commandement valant saisie immobilière délivré en date du 17 Octobre 2016.

## LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un ensemble immobilier sis 15 place Aristide Briand lieudit « 15 rue du Docteur Leray » à Argenteuil (Val d'Oise), consistant en une chambre et un grenier, et un studio, portant les numéros de lots 6, 7 et 21, appartenant à Madame Marie TOUKAM ainsi qu'il est plus amplement décrit au commandement de payer valant saisie immobilière en date du 17 Octobre 2016.

**Je, Marie-Pierre LIEURADE huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice  
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 15 rue du Docteur Leray à Argenteuil (Val d'Oise),

Où étant ce jour sur place à 9 heures 30, en présence de Monsieur Antoine MICHALSKI, serrurier, de l'entreprise CERTIMMO.

J'ai constaté ce qui suit :

**CONSTATATIONS**

L'immeuble présente des façades à l'état d'usage.

Les coordonnées du syndic de l'immeuble sont mes suivantes :

**Foncia Foncia Dupont Delal**  
**9 Rue Paul Vaillant Couturier**  
**95100 Argenteuil**  
**Téléphone : 01 39 47 50 20**

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont également à l'état d'usage.

**APPARTEMENT AU 1<sup>ER</sup> ETAGE PORTE FOND FACE**

Madame Caroline MALAN, locataire de la chambre située au 1<sup>er</sup> étage porte droite au fond du couloir, se présente à moi, et après lui avoir décliné mes identité et qualité ainsi que l'objet de ma mission, elle me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement.

Elle me déclare occuper les lieux seule.

Les lieux sont chauffés par des convecteurs électriques.

Les lieux consistent en un petit studio avec coin cuisine et salle de bains.

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Une entrée qui ouvre sur la pièce principale :**

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est à l'état d'usage.

Le parquet flottant recouvrant le sol, la peinture des murs et les lambris du plafond sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un vasistas.
- Un radiateur électrique.
- Une installation de disjoncteur.



- **Le coin cuisine :**

L'équipement comprend :

- Une installation de kitchenette avec évier en inox et deux plaques électriques.
- Un placard haut.
- Une hotte électrique.
- Un cumulus.

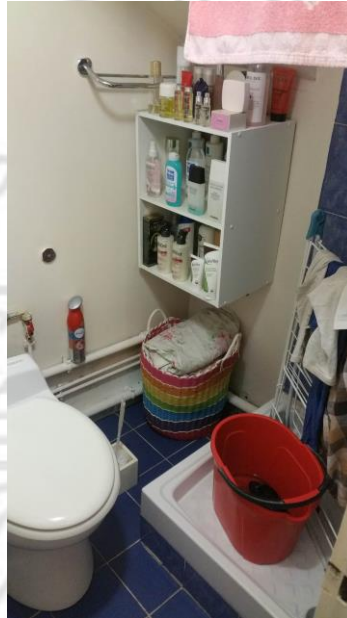


- **La salle de bains :**

Le carrelage du sol et la peinture des murs sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une douche dépourvue de panneau de protection.
- Un bloc WC.
- Un lavabo.
- Un point lumineux central.



**APPARTEMENT AU 1<sup>ER</sup> ETAGE PORTE FOND DROITE**

Madame Caroline MALAN, voisine me déclare les lieux sont occupés par une femme et sa fille.

Personne ne répondant à mes appels, j'ai fait procéder à l'ouverture forcée des portes, lesquelles ont été refermées à la fin de mes opérations.

Les lieux sont chauffés par des convecteurs électriques.

- **La pièce principale :**

Le parquet flottant recouvrant sol, la peinture des murs et du plafond sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

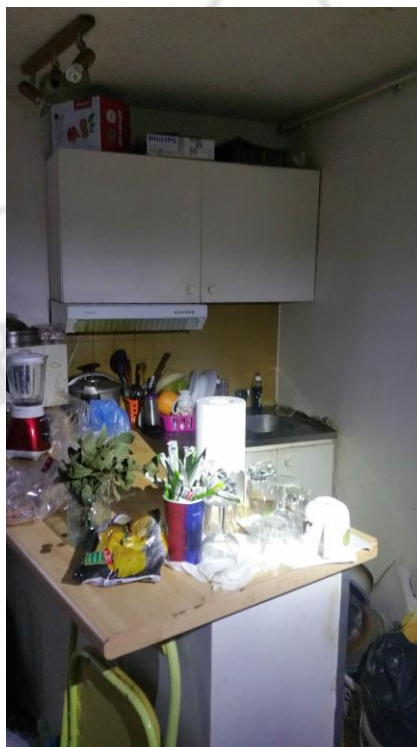
- Un point lumineux central.
- Une fenêtre à deux vantaux à châssis bois à double vitrage équipée de volets à battants.
- Un radiateur de chauffage électrique.



- **Le coin cuisine :**

L'équipement comprend :

- Une installation de kitchenette avec évier en inox et deux plaques électriques.
- Un placard haut.
- Une hotte électrique.
- Un comptoir à l'état brut.



- **La salle de bains :**

Le carrelage du sol et la peinture des murs sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un bac à douche dépourvu de panneau de protection.
- Un lavabo.
- Un bloc WC.
- Un point lumineux central.
- Une fenêtre à deux vantaux à châssis bois à double vitrage équipée de volets à battants.



*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE  
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

